

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	58 (1929)
Heft:	4
Artikel:	L'œuvre des Écoles normales en Chine
Autor:	Yeu, Joseph
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1041053

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

**Organe de la Société fribourgeoise d'éducation
ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE**

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. — Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique*, Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N° du 1^{er} doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à *M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg. Compte de chèque II a 153.*

Le Bulletin pédagogique et le Faisceau mutualiste paraissent le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du Bulletin et 5 du Faisceau.

SOMMAIRE. — *L'œuvre des Ecoles normales en Chine. — Quelques considérations à propos de l'exposition nationale du travail féminin. — L'Eglise catholique et la Paix internationale à travers les âges. — L'orientation professionnelle en Sorbonne. — Le Club des bons vieux petits chiens. — Au sujet du dessin dans les cours complémentaires. — Musée pédagogique. — L'abonnement au Bulletin et au Faisceau. — Société des institutrices.*

L'œuvre des Ecoles normales en Chine¹

La question de l'enseignement obligatoire, qui, au cours du XIX^{me} siècle, a préoccupé successivement tous les vieux Etats d'Europe et qui y a reçu la solution que l'on sait, s'est posée d'une façon de plus en plus nette en Chine, depuis la proclamation de la République, en 1911, et, résolue dans le même sens qu'en Europe, elle doit y recevoir sa pleine application à dater de 1929.

Au cours des dernières années, cependant, malgré les troubles et les guerres incessantes qui ont désolé le pays, l'enseignement s'était développé très rapidement en Chine. Partout les écoles laïques se sont multipliées, de sorte que nos missionnaires, pour préserver les enfants des chrétiens des influences païennes, ont dû à leur tour

¹ Un collaborateur occasionnel veut bien nous donner un aperçu fort intéressant sur les écoles normales en Chine. Le P. Yeu est un Chinois authentique, qui enseigne à l'Ecole normale de Zi-ka-Wei. Ses renseignements sont donc de première main. — (Note de la Rédaction.)

ouvrir des écoles, non plus seulement pour donner uniquement l'éducation religieuse, comme auparavant, mais aussi une formation intellectuelle selon les programmes des écoles primaires.

Or, l'unité de programmes imposée par le gouvernement exigeait que nos maîtres pussent distribuer à leurs élèves le même enseignement que dans les écoles de l'Etat. Il devenait donc urgent de fonder des Ecoles normales, où les futurs professeurs, choisis parfois parmi les néophytes, recevraient avec un complément d'éducation religieuse solide une instruction sérieuse, qui les rendit capables de soutenir la concurrence des écoles laïques. C'est pour répondre à ce besoin que l'on fonda, en septembre 1921, l'Ecole normale libre de Zi-ka-Wei.

Zi-ka-Wei, faubourg de Chang-Haï, qui possédait déjà, entre les mains des Pères Jésuites français et chinois, un collège de 500 élèves, un petit et un grand Séminaire, un musée, un observatoire et un orphelinat, sorte d'école professionnelle, connue spécialement par ses travaux d'imprimerie et d'imagerie ; sans parler des établissements similaires, ouverts pour les filles par les Auxiliatrices du Purgatoire, et des œuvres, telles que l'Université *l'Aurore*, établies à Chang-Haï même, était tout désigné pour abriter l'Ecole normale.

Cette école a donc en vue de former de bons maîtres catholiques pour nos écoles primaires inférieures et primaires supérieures, en leur donnant à la fois instruction et méthode pédagogique.

Les cours s'échelonnent sur une période de trois ans, suivie d'une année dite de « stage », pendant laquelle le Normalien, tout en acquérant les compléments indispensables à sa pleine formation, s'exerce à enseigner lui-même de façon pratique sous le contrôle de ses maîtres.

A l'établissement, en effet, est annexée une école primaire, faisant fonction d'école paroissiale, et que fréquentent environ 400 élèves, répartis en trois sections : primaire supérieure, primaire inférieure et cours des tout petits, appelé « jardin d'enfants ». C'est là que le stagiaire passe obligatoirement sa dernière année, avant d'obtenir le diplôme de maître.

Beaucoup d'anciens Normaliens d'ailleurs y demeurent, leur stage accompli, comme professeurs titulaires ; quant aux autres, la plupart envoyés par leur mission et élevés à ses frais, ils retournent à leurs différentes paroisses, en qualité de maîtres d'écoles.

On compte de la sorte déjà 35 diplômés répartis dans les différents districts, et l'on attend beaucoup pour l'avenir des 100 Normaliens que l'école instruit à l'heure présente.

Sensiblement les mêmes que dans les Ecoles normales d'Europe, les programmes de notre Ecole font cependant une large place aux matières concernant la religion, on a vu plus haut pourquoi. Est-il nécessaire de dire que, destinés à l'enseignement catholique, nos

Normaliens ne sauraient être païens. Seuls, les catholiques, ou du moins les catéchumènes, envoyés et choisis par les missionnaires, bénéficient de la formation de notre Ecole normale. Venus de plusieurs Vicariats, et parfois de fort loin, — neuf vicariats ont déjà envoyé des sujets à l'Ecole, — les élèves sont tenus à payer, chaque semestre, 30 piastres ou dollars de nourriture et 10 de scolarité. Ceux du vicariat de Nang-King, néanmoins, sont dispensés de tous frais de scolarité, en vue des services qu'ils s'engagent à rendre à leur Mission. Quant à la nourriture, elle est souvent, vu la pauvreté des parents, à la charge du missionnaire qui a envoyé le jeune homme.

Celui-ci, en revanche, s'engage à servir sa Mission, pendant cinq ans, dans l'école qui lui sera assignée ; ceux qui payent la nourriture s'engagent pour moins longtemps, et un service de trois ans seulement leur est demandé.

Quoi qu'il en soit des avantages qu'en tirera plus tard leur chrétienté et qui compensent amplement les efforts que nécessite leur formation, l'éducation des élèves-maîtres requiert pour l'instant de leurs parents ou de leur Mission un sacrifice d'argent que l'on ne saurait trop apprécier, quand on sait que l'enseignement des Ecoles normales de l'Etat est, en principe, entièrement gratuit.

Les Normaliens de l'Etat sont, en effet, instruits aux frais de la province ou à ceux de la sous-préfecture, suivant qu'ils fréquentent les Ecoles normales dites provinciales ou celles dites de sous-préfecture.

Les premières, au nombre de 139 en toute la Chine, équivalent à peu près aux Ecoles normales départementales de France et forment les futurs instituteurs d'écoles primaires. Leurs cours, répartis sur six années, groupent une moyenne variant entre 300 et 600 élèves. Moindre est la scolarité exigée par les écoles de sous-préfecture. Chargées de donner aux campagnes les maîtres d'école que l'application de la loi sur l'instruction obligatoire demande de plus en plus nombreux, elles n'exigent de leurs sujets que trois années de présence. Ce sont les plus nombreuses, et l'on en compte 356, sans parler des 318 Ecoles normales libres, qui, toutes ou presque, peuvent leur être assimilées.

La Mission catholique, quant à elle, en compte six (?) dont une seulement ayant rang d'école provinciale ; et ce n'est pas, hélas, celle de Zi-ka-Wei, qui, faute de local, de personnel et de ressources suffisantes, doit, pour l'instant, se contenter des programmes et du titre d'école de sous-préfecture.

Je dis « pour l'instant », car tout nous presse de l'élever au rang d'école provinciale, aussi bien les besoins de la Mission elle-même, que la concurrence des établissements païens et protestants.

Qu'on juge, en effet, de l'importance de notre Ecole normale par l'étendue des régions qu'elle dessert. Sise au centre de l'ancien vicariat des Pères Jésuites, divisé en 1922 en trois vicariats, dont

l'un entièrement confié au clergé chinois et à Mgr Tsu, l'un des six évêques consacrés par le Pape Pie XI, notre Ecole doit fournir des maîtres pour une population de 53,700,000 âmes, répartie sur une superficie de 245,000 km² et comprenant un peu plus de 300,000 chrétiens.

Des statistiques, qu'il serait fastidieux de rapporter ici, nous permettent de conclure que, pour une telle étendue, des promotions annuelles de 370 normaliens sortants ne seraient pas de trop, et que, pour le seul vicariat de Nan-King, ce n'est pas une, mais dix Ecoles normales catholiques qui seraient nécessaires.

D'ailleurs, ne serait-ce que pour maintenir les œuvres déjà existantes, dans nos trois vicariats, qui groupent environ 35,000 élèves d'enseignement primaire et élémentaire, l'Ecole normale devrait fournir, chaque année, 175 maîtres, dont 125 pour notre seul vicariat de Nan-King, chiffre qu'elle est loin de réaliser ¹.

Pour parer à cette pénurie, nous devons, hélas ! trop souvent, nous contenter pour nos écoles de campagne de maîtres insuffisants, dont l'incapacité légale ne saura résister à l'application des nouvelles lois concernant l'enseignement libre.

L'application de ces lois, que les événements actuels nous font prévoir imminente, constitue, on le voit, pour nos œuvres d'éducation un danger, auquel, faute de temps, d'argent et du nombre nécessaire d'Ecoles normales et de maîtres diplômés, nous ne saurions remédier.

Ami lecteur, qui avez eu la patience de me suivre dans cet exposé, un peu aride, d'une situation, que j'aurais, certes, souhaitée plus brillante pour mon pays, à vous, maintenant, d'agir et d'obtenir par vos prières, que le règne du Christ s'implante victorieusement en Chine, et que Celui qui a bénii les enfants prenne sous sa protection nos petits Chinois !

JOSEPH YEU, S. J.

¹ Les promotions présentes nous font espérer pour les années qui viennent la formation annuelle de vingt maîtres.

L'ascétisme ne mutile rien : il transforme, et, comme son nom l'indique, il exerce l'âme tout entière et jusqu'aux passions elles-mêmes, en les purifiant et en les orientant vers le divin, sans compter que le relâchement tue les hautes facultés spirituelles et diminue même le pouvoir de l'esprit. Dire amen à tout ce qui naît n'est pas du tout mon fait. Le monde est un perpétuel enfantement de choses abominables à quoi je refuse ma bénédiction et même mon consentement.

LOUIS BERTRAND, de l'Académie française.

* * *

La raison n'a pu nous affranchir de l'animalité qu'en nous conduisant au pied des autels. Veut-elle aller plus loin et nous installer sur l'autel même, elle n'y assoit plus qu'une brute.

F. DE CUREL.